



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

La ministre des solidarités et de la santé

A

Mesdames et Messieurs les directeurs et
agents comptables des caisses nationales
d'assurance maladie

L'épidémie du virus Zika en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane a conduit le Gouvernement à mettre en place en 2016 différentes mesures exceptionnelles de prise en charge des frais relatifs aux actes et consultations recommandés aux femmes enceintes exposées à un risque d'infection par ce virus.

En l'absence de circulation du virus Zika depuis plus de 6 mois dans les trois territoires susmentionnés, il est mis fin au dispositif de prise en charge exceptionnelle à compter du 15 juin 2019, conformément aux recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP). Le suivi des femmes enceintes y sera en conséquence pratiqué dans les conditions de droit commun.

Par ailleurs, le HCSP, dans son avis du 21 décembre 2017, a précisé les examens nécessaires au suivi médical des nouveau-nés ayant eu une infection congénitale par le virus Zika possible, probable ou confirmée, ainsi que des enfants symptomatiques pour lesquels le diagnostic est évoqué postérieurement à la naissance (examens de sérologie, bilan neurologique, examen du fond d'œil, bilan auditif, consultation médicale de suivi) et réalisés jusqu'à leur sixième année. Si les parents des enfants concernés connaissent des difficultés à financer ces examens de santé, ou les frais de transport pour se rendre aux consultations de suivi en établissement hospitalier, je vous demande de bien vouloir procéder à leur prise en charge sur les crédits d'action sanitaire et sociale.

Je vous demande de bien vouloir diffuser cette instruction aux directeurs et agents comptables des caisses concernées de votre réseau qui seront chargées de la mise en œuvre de ces mesures ainsi que de l'information préalable des assurés et des professionnels de santé sur ces modalités exceptionnelles de prise en charge.

Je vous remercie de me tenir informée de l'application de ces mesures et de toute difficulté éventuelle que vous rencontrerez.


Agnès BUZYN